

**Séance publique du 22 janvier 2001**

**Délibération n° 2001-6226**

commission principale : urbanisme, habitat et développement social

commune (s) : Oullins

objet : **Quartier du Golf - Appui au peuplement du quartier - Convention de participation financière**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Développement social urbain

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 janvier 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 25 octobre 1999, le Conseil a approuvé une mission d'appui au peuplement concernant le quartier du Golf, à Oullins.

La réalisation de cette action, initialement prévue sous maîtrise d'ouvrage de la SA d'HLM Les Habitations modernes et familiales (HMF), doit désormais s'effectuer sous maîtrise d'ouvrage de la commune d'Oullins.

En effet, cette étude-action constitue un enjeu fort de la politique de l'habitat de la Commune. Il s'agit de stopper une vacance coûteuse qui, à terme, risque d'aboutir à une déqualification grave du patrimoine de ce quartier.

Pour mémoire, le coût prévisionnel de cette action d'un montant de 60 000 F TTC reste inchangé ainsi que sa répartition financière :

- Etat	15 000 F
- Communauté urbaine	45 000 F

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 25 octobre 1999 ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

**DELIBERE**

**1° - Autorise** monsieur le président à signer la convention de participation financière à intervenir avec la commune d'Oullins fixant les modalités de versement par la Communauté urbaine.

**2° - La dépense** en résultant sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la communauté urbaine de Lyon - exercice 2001 - compte 657 340 - fonction 824 - opération 0054.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,